



CONCOURS ALSACE-MOT

13 et 14 Mai 2017 à Neewiller (67)

Modalités pratiques

Lieu : Haras de la Née, Route de Mothern,-67630 Neewiller

Piste ovale

Concours qualificatif pour le Championnat de France d'Equitation Islandaise 2017

Deux épreuves terminées sont nécessaires pour une qualification du cavalier au Championnat de France.

Président du concours : Jacques Antoine PAILLONCY 0049-1755616814

Président du jury : Christian LUBREZ, 0666836955

Jugement : 3 juges FEIF : Anna Krowlow, Ute Rick, Miriam Ziegler

Paddocks : à réserver au tarif de 35€/le we. Foin disponible sur place (4 €/balle). Prévoir de ramener son matériel pour les paddocks.

Boxe : à réserver au tarif de 80 € le we

Aucun cheval à l'attache sur la durée du concours ne sera toléré.

Restauration et buvette possibles sur place.

Modalités d'inscription

Inscription FFCI possible jusqu'au 3 mai 2017.

Tous les documents suivants sont nécessaires :

- Bulletin d'engagement complété et signé,
- Autorisation parentale pour les mineurs,
- Chèque de règlement libellé à l'ordre de la FFCI,
- Demande de licence compétition FFE 2017 ainsi que certificat médical du cavalier

A transmettre par courrier à l'adresse suivante : Christian LUBREZ, 9 route de Malans 25330 REFRANCHE

Inscriptions sur le terrain autorisées avant que le concours débute. Attention les inscriptions sur le terrain sont doublées par épreuve et ne sont possibles que si le cavalier et le cheval sont à jour : licence FFE et inscription du cheval sur le site FFE.

Concours ouvert à tous les cavaliers titulaires de la licence FFE Club avec cheval enregistré sur FFE.

Fédération Française du Cheval Islandais



Les règles définies par le règlement FFE sont applicables (règlement d'équitation islandaise 2017).

Le cavalier doit présenter le carnet de son cheval (carnet de vaccinations à jour,...) le jour du concours et avant les épreuves.

Les cavaliers doivent se présenter avec une tenue équitation correcte et le port du casque est obligatoire.

Inscription club possible sur le site de la FFE jusqu'au 8 mai 2017 : Attention : il est impératif que les cavaliers passant par leur club pour leur engagement fassent parvenir par courrier ou par mail un bulletin d'engagement FFCI et ceci au plus tard pour le 5 mai 2017 ainsi que le règlement du box ou paddock à Christian LUBREZ par courrier à l'adresse suivante : Christian LUBREZ 9 route de Malans 25330 REFRANCHE.

En effet, le logiciel d'engagement FFE ne permet pas d'avoir tous les renseignements nécessaires à la préparation des épreuves ainsi qu'à l'organisation du concours (choix de la main, réservation de paddocks ou box,...). Dans le cas où le cavalier inscrit via son club n'aura pas fait parvenir dans les temps son bulletin d'engagements FFCI, son engagement par épreuve sera doublé.

Tout changement d'engagement (mains, épreuves, ...) intervenant entre la date limite d'inscription et jusqu'à 1h00 avant l'épreuve entraînera doublement du tarif de l'épreuve.

Le bulletin d'inscription FFCI est téléchargeable sur le site : www.chevalislandais.com

Le règlement de toutes les épreuves est consultable sur le site de la FFE dans la rubrique « disciplines » puis « équitation islandaise ».

Fédération Française du Cheval Islandais

Association Loi 1901 – N° Siret 819 425 661 00017 .Secrétariat : 13, Route du Pailly-52600 Noidant Chatenoy
Internet : www.chevalislandais.com - -mail : info@chevalislandais.com